



CHARTRE DE BONNS PRINCIPES

Pour l'accélération de la rénovation énergétique et de l'électrification des logements

Engagement commun de la CAPEB, de COEDIS, et de CA Consumer Finance – Sofinco Eco Transitions dans le cadre du plan national d'électrification des logements.

Préambule Une alliance au service d'une priorité nationale

Le plan national d'électrification des logements fixe des objectifs ambitieux de rénovation et de décarbonation. Leur atteinte suppose des **relais locaux d'exécution de confiance** capables de transformer les dynamiques publiques en réalisations au service de l'amélioration de la performance énergétique des logements.

Réunissant trois **réseaux nationaux reconnus, de l'artisanat du bâtiment (CAPEB), de la distribution professionnelle (COEDIS) et du financement (Sofinco CAPFM)**, les signataires entendent lever les freins à l'essor du marché et mettre leur capacité d'action commune au service des ménages, de la filière professionnelle et de la politique publique de transition énergétique.

Cette alliance constitue une première étape essentielle pour structurer une offre de proximité au service de l'électrification et de la rénovation énergétique des logements mobilisant une chaîne de valeur déjà opérationnelle et au plus près des besoins.

Elle a la volonté de mettre son savoir-faire, dans ses différentes composantes, au service de la réussite des ambitions portées par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre du futur appel à projets sur le développement d'offres intégrées sur les pompes à chaleur.

Elle préfigure une offre clé-en-main permettant, en s'appuyant sur la filière professionnelle, d'apporter aux ménages la qualité des prestations attendues, offre appelée à associer l'ensemble de son écosystème : énergéticiens, fabricants et partenaires institutionnels concernés... afin de construire une réponse globale, cohérente et accessible aux ménages.

En s'unissant dès aujourd'hui, les trois réseaux adressent un signal fort : celui d'une filière professionnelle et territoriale qui s'organise collectivement pour favoriser l'ouverture du marché, garantir la diversité des offres et éviter toute concentration excessive des bénéfices de la transition énergétique.

Par la présente Charte, placée sous le haut patronage du ministère chargé de l'Énergie, les signataires affirment les principes qui guideront leur coopération. Cette Charte exprime un engagement d'intention et de méthode ; elle ne se substitue pas aux accords contractuels qui en précisent les modalités juridiques, financières et opérationnelles.

Nos engagements Huit principes pour réussir ensemble

1

Servir l'intérêt du ménage et de la transition

Placer l'intérêt des ménages et la réussite de la rénovation au cœur de chaque action, en contribuant aux objectifs publics d'efficacité énergétique, de décarbonation et de sobriété énergétique du parc de logements en France.

2

S'appuyer sur le haut niveau de confiance entre les ménages et les artisans du bâtiment, et entre les artisans du bâtiment et la distribution professionnelle

Préserver et développer l'accès direct des entreprises artisanales du bâtiment aux marchés de travaux concernés afin de garantir la qualité des prestations techniques et s'appuyer sur un réseau de distributeurs professionnels en capacité de proposer les bonnes solutions en termes d'équipements.

3

Lever le frein du financement

Proposer des solutions qui réduisent ou neutralisent le reste à charge — avance des aides, crédit affecté, prêt pouvant être bonifié par les fabricants par CAPFM— pour rendre les projets accessibles et accélérer leur déclenchement.

4

Mobiliser les acteurs et déployer sur tout le territoire

Engager les moyens humains nécessaires et animer un programme de workshops et d'ateliers sur l'ensemble du territoire pour former, informer et embarquer les entreprises artisanales du bâtiment RGE en s'appuyant sur la présence territoriale du réseau de la CAPEB et le maillage des points de vente du réseau de COEDIS ainsi que les formations crédit délivrées par les équipes SOFINCO.

5

Accompagner la montée en compétence du réseau

Renforcer l'information des entreprises artisanales du bâtiment sur les dispositifs d'aides (CEE, MaPrimeRénov'...) et le financement du reste à charge, et les accompagner dans leur immatriculation à l'ORIAS afin qu'elles distribuent le financement avec un prêt affecté dans le strict respect du cadre réglementaire (IOBSP).

6

Piloter, mesurer et améliorer en continu

Suivre conjointement le déploiement à travers une gouvernance dédiée, partager les indicateurs clés (volumes, taux de transformation, satisfaction) et ajuster l'action au service de l'impact.

7

Garantir la confiance et la transparence

Mobiliser des acteurs de confiance identifiés et qualifiés, prévenir et combattre la fraude et sécuriser les flux financiers au bénéfice des ménages comme de la filière professionnelle.

8

Agir en relais de la politique publique

Respecter les règles de communication publique et rendre compte régulièrement des résultats obtenus.

En signant la présente Charte, les dirigeants des entités s'engagent à incarner et à faire vivre ces principes — le bon réseau, la bonne offre, au bon moment — pour faire de cette alliance un accélérateur de la rénovation énergétique en France.

Signatures Fait pour engagement des Parties

Fait à [•], le [•], en trois (4) exemplaires originaux.

Pour CA Consumer Finance

Sofinco Eco Transitions

Le Directeur Général

Nom : [•]

Date, lieu, signature et cachet

Pour CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Le Président

Nom : [•]

Date, lieu, signature et cachet

Pour COEDIS

Réseau National de la distribution professionnelle du second œuvre technique du bâtiment

Le Président

Nom : [•]

Date, lieu, signature et cachet

A propos de

CAPEB

La CAPEB est l'organisation professionnelle qui représente les métiers de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment au travers des secteurs professionnels suivants : bois, couverture et plomberie chauffage, électricité, maçonnerie et carrelage, métallerie et vitrage, peinture et décoration, plâtre et isolation, pierre. Les 8 Métiers sont représentés au sein de la CAPEB et travaillent à :

- élaborer et mettre en œuvre une politique professionnelle au sein de la filière,
- assurer la promotion et la représentation des métiers,
- diffuser l'information professionnelle dans les structures locales (CAPEB départementales et régionales),
- travailler à la prospective professionnelle et à la conquête des marchés.

COEDIS

COEDIS est l'organisation représentative de l'ensemble des entreprises de la distribution professionnelle spécialisée dans l'approvisionnement au second œuvre du bâtiment résidentiel, tertiaire, industrie.

Ses 400 entreprises fournissent à plus de 200 000 professionnels du bâtiment les produits, services et équipements nécessaires à leurs activités d'installation, du neuf, de la rénovation, notamment en génie climatique, électricité, sanitaire, plomberie et chauffage.

Avec plus de 44 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires avoisinant les 15 milliards d'euros, ces distributeurs professionnels adhérents de COEDIS assurent une présence forte sur tout le territoire grâce à un maillage territorial dense de plus de 4 000 points de vente.

SOFINCO

SOFINCO, marque de CAPFM (CA Personal Finance and mobility), est une filiale à 100 % de Crédit Agricole S.A.

Elle a pour activité d'accompagner chacun de ses clients dans la réalisation de leurs projets, qu'il s'agisse d'améliorer leur logement, d'équiper leur foyer ou d'adopter une mobilité plus responsable.

CAPFM est un leader du financement personnel et un partenaire majeur de la mobilité durable présent dans 22 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. A travers sa marque Sofinco, il a contribué en 2025 au financement de 57 000 rénovations de logement des ménages avec la solution du prêt affecté (24,6% de part de marché-Source ASF mars 2026) proposé par 1480 professionnels agréés et IOBSP.

CAPFM, avec sa marque SOFINCO Eco Transitions, est également mandataire financier de l'ANAH et permet d'avancer les primes publiques aux professionnels (MaPrimeRénov') et d'en faire l'avance aux entreprises RGE.